



NEWS
AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Accompagner la formation tout au long de la vie des conseillers agricoles

Edito



Au mois d'avril dernier, Fert a organisé des échanges entre conseillers agricoles de ses équipes et des différentes organisations de producteurs agricoles partenaires, principalement africaines. Ces échanges ont abouti à un constat partagé :

Le conseil agricole est dispensé par des hommes et des femmes de terrain, capables d'observer, d'écouter, de questionner et de relativiser.

La force d'un conseiller est sa capacité à faire vivre un groupe d'agriculteurs acceptant de se réunir pour échanger et trouver des solutions à des problèmes communs.

Le conseiller agricole n'apporte pas de solutions mais accompagne les agriculteurs dans une démarche collective de progrès. Et puisque l'agriculture évolue sans cesse, le conseiller doit pouvoir se former tout au long de sa vie. Tout ce qui favorise la curiosité, l'échange entre pairs et l'acquisition de nouvelles connaissances est donc source d'enrichissement pour le conseiller agricole et les agriculteurs qu'il accompagne.

Dans cette optique, Fert a réalisé un « pack conseil » prenant appui sur ces échanges et destiné aux acteurs du conseil agricole des différentes OP partenaires.

Cette newsletter est l'occasion de présenter cet outil et de revenir sur la vision et la démarche de Fert en matière de conseil agricole.

Jean-François ISAMBERT, Président de Fert.

Le pack conseil, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 20 ans, Fert a intensifié son expertise dans le champ du conseil agricole, avec des expériences au Brésil, à Madagascar, au Burkina Faso... et à présent dans l'ensemble des 10 pays où elle travaille. A chaque fois, Fert a accompagné les équipes sur place à construire leur dispositif de conseil en proximité, répondant au mieux aux besoins des producteurs, et avec des outils simples, opérationnels et adaptés à chaque contexte.

De ces expériences, il en ressort **une mosaïque d'outils et de méthodes !**

Soucieuse d'accompagner la formation tout au long de la vie de ses partenaires, Fert a engagé en 2020 la constitution d'un « pack conseil », grâce à un travail de capitalisation de pratiques dans plusieurs pays. Loin de l'idée de proposer une démarche standard, le pack conseil répertorie un ensemble de fiches méthode, de modèles d'outils, de cursus de formation et webinaires. Son objectif est de permettre à tout technicien ou paysan relais sur le terrain – nouveau ou expérimenté - de s'inspirer et prendre du recul pour créer ou actualiser ses propres outils et renouveler ses pratiques.

Aujourd'hui, toutes les ressources du pack conseil sont classées dans un dossier, accessibles aux OP via un lien We TransFer. A moyen terme, une page web permettra de suivre la vie du pack conseil : nouveau document partagé, évènement organisé, commentaires des utilisateurs etc...

Interview croisée

Interview de Sylvia Christine VOLOLOMPANANTENANA, responsable de formation au Ceffel à Madagascar et de Michel SVICKY, responsable des activités de conseil en Côte d'Ivoire.

En quoi consiste le métier de conseiller agricole dans votre pays ?

Sylvia : A Madagascar, le conseiller agricole peut accompagner les producteurs sur plusieurs aspects : sur la technique pour que les producteurs améliorent la productivité et la qualité des produits tout en préservant les ressources naturelles. Sur la gestion, le conseiller accompagne les producteurs dans la planification de leur exploitation. Sur le post-récolte et la commercialisation des produits, il accompagne les producteurs dans le conditionnement et la transformation des produits s'ils sont transformables. Et sur les aspects socio-organisationnels, le conseiller accompagne les producteurs à se structurer et développer des services à l'échelle des organisations agricoles. De plus, en amont, les conseillers effectuent un diagnostic pour comprendre les besoins des agriculteurs. Selon le public et l'échelle d'intervention, le conseiller peut être un conseiller de proximité, un conseiller en insertion et installation des jeunes, un conseiller filières, ou bien un conseiller technico-économique à l'échelle du district (plus grand que la commune).

Michel : Le conseiller agricole aide les producteurs dans leur prise de décision. Il accompagne les producteurs au niveau de l'organisation, c'est-à-dire au sein des organisations dont font partie les producteurs, et également au niveau individuel, c'est-à-dire auprès des producteurs, sur des aspects de production et de commercialisation. Le conseiller agricole est toujours sur le terrain car c'est un conseiller de proximité. Si au niveau d'une organisation, les producteurs peuvent avoir les mêmes besoins, individuellement, les besoins sont spécifiques à chaque producteur. Pour le moment en Côte d'Ivoire, nos conseillers accompagnent essentiellement les producteurs à l'échelle individuelle.





Quels sont les besoins des conseillers agricoles en termes de formation et d'outils de travail sur le terrain ?

Sylvia : Dans notre centre de formation, le Ceffel, nous organisons un cursus de formation initiale pour de futurs conseillers agricoles d'une durée de 6 mois en alternance, qui doivent acquérir les fondamentaux du métier. A leur niveau, les conseillers en activité ont aussi des besoins en formation, pour mettre à jour leurs connaissances car l'agriculture évolue. Par exemple, l'usage des TIC (tablette, smartphone) est de plus en plus important et les conseillers agricoles ont besoin d'être formés à utiliser ces outils numériques.

Michel : En Côte d'Ivoire, notre activité de conseil est récente, nous avons donc encore besoin d'outils pour aider les conseillers à mener leurs activités. Nous souhaitons instaurer un bilan des activités, pour que les conseillers puissent suivre leurs activités et améliorer leur planification. Nous avons également commencé à travailler sur un outil pour suivre les formations techniques (fertilisations des sols, utilisation des produits phytosanitaires, etc.), et sur une fiche outil de gestion de trésorerie. L'échange avec d'autres conseillers agricoles des autres pays nous paraît ainsi très intéressant, nous l'avons remarqué avec les webinaires organisés pendant la période de confinement, ça nous a donné des idées d'outils à mettre en place.

Qu'attendez-vous du pack conseil et comment pensez-vous l'utiliser ?

Sylvia : Dans le pack conseil, nous retrouverons des outils simples, faciles à utiliser et complets : ils pourront être valorisés au cours de l'accompagnement des producteurs. Toutefois, face aux évolutions permanentes, nous attendons que le pack conseil soit mis à jour régulièrement. A Madagascar, sa diffusion se fera en version numérique pour tous les conseillers agricoles équipés de tablettes.

Michel : Le pack conseil nous sera utile pour la formation des conseillers, pour que les conseillers puissent mieux comprendre leurs activités et voir tous les aspects du conseil, car pour le moment nos conseillers ont une approche trop technique du conseil.

Découvrez le pack conseil

Aujourd'hui, le pack conseil est composé de 4 rubriques thématiques avec 6 fiches méthode et des outils associés. De nouvelles rubriques et fiches méthodes seront élaborées progressivement.

Vous pouvez dès maintenant avoir accès aux premières fiches méthodes du pack conseil.

**Mieux produire**

> Comment conduire une parcelle de démonstration ?

Outils transversaux

> Comment organiser un dispositif de paysans relais ?

> Comment mener une visite d'échange ?

Mieux valoriser ses produits

> Comment stocker des produits agricoles ?

> Comment stocker des produits agricoles en commun ?

Mieux gérer son exploitation

> Comment utiliser les outils économiques pour aider la prise de décision dans les exploitations familiales ?

[Accéder à l'ensemble des fiches méthode en ligne](#)

Vous avez lu le pack conseil élaboré par Fert ? Vous avez des suggestions à nous faire parvenir ? Vous pouvez le faire en cliquant sur le bouton à droite.

[Des suggestions ?](#)



Fert - 5 rue Joseph et Marie Hackin - 75116 Paris

Cet email a été envoyé à , [cliquez ici pour vous désabonner](#).

Powered by 